L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

DUFOUR & LIMET, Editeurs-Propriétaires, Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition Quotidienne: an, $16; 6 mois, $8; 3 mois, $4; le numéro 10 cts.

Edition Hebdomadaire: (Payable ...) 1 an, $5; 6 mois, $[illegible]; 3 mois, $1 25.

TARIF D'ANNONCES.

Pour un carré (10 lignes d'agathe solide): Première insertion, $1 50; pour chaque insertion subséquente, 75 cts.

Les annonces insérées à la première page, seule à titre, paient $2 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces insérées par intervalles paient également $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la première page, paient $20 le carré.

Escompte libéral au commerce, dans ... les uns.

Nécrologies, 20 cts la ligne.

ANNONCES AU MOIS.

Edition Quotidienne:

Carrés.	1 mois net.	2 mois net.	3 mois net.	6 mois net.	Un an net.
Un	[illegible]	$ [illegible]	$ [illegible]	$ [illegible]	$ 75
Deux	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Trois	[illegible]	[illegible]	70	120	[illegible]
Quatre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	140	[illegible]
Cinq	[illegible]	[illegible]	[illegible]	170	[illegible]
Six	[illegible]	[illegible]	[illegible]	200	[illegible]
Sept	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Huit	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Neuf	70	[illegible]	[illegible]	[illegible]	460
Dix	75	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Onze	80	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Douze	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Treize	[illegible]	165	[illegible]	410	[illegible]
Quatorze	[illegible]	175	[illegible]	430	[illegible]
Quinze	100	195	240	460	[illegible]
Trente	175	[illegible]	[illegible]	750	1200

Edition Hebdomadaire:

Carrés.	1 mois	2 mois.	3 mois.	6 mois.	1 an.
Un	$5 net.	$9 net.	$12 net.	[illegible] net.	$20 net.
Deux	9	14	20	[illegible]	[illegible]
Trois	12	22	[illegible]	[illegible]	70
Quatre	15	27	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cinq	19	[illegible]	[illegible]	[illegible]	110
Dix	20	55	75	[illegible]	200
Quinze	[illegible]	75	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Trente	70	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. SANCAN, à Thibodeaux, pour les paroisses Lafourche et Terrebonne.
M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. PH. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton-Rouge, Ouest et Est-Feliciana.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
LANDREAU, Maître-de-poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
O. L. MAYER, Maître-de-poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.
A. MARIOAT, à la Nouvelle-Ibérie.
M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.
M. L. DUPLEIX, à Natchitoches.
M. O. A. PEIRCE, Maître-de-poste à Plaquemines, paroisse Iberville.
J. MILLET, à Franklin, paroisse Ste-Marie.
ALFRED GRADENIGO, St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Pont-Breaux.
A. DURIO, Arnaudville.
M. PETETIN, Grand-Côteau.
ADRIEN GONSOULIN, Bayou-Pointe.
F. F. BEREAU, à la Pointe-Chrétien.
PHIL SAUER, Ouest-Bâton-Rouge.
LAURENT CHERI, Plaquemines (Iberville).
A. BOYER, Moreauville (Avoyelles).
E. RIOULFI, Houma (Terrebonne).
SYLVAIN LEHMAN, Maître-de-poste à Jonesville (Texas).
WM. HUDSON, à Jeannerette, paroisse Ste Marie.
EDGAR DELÉRY, Baie St-Louis (Mississippi).

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'Abeille (édition quotidienne, $16 par an; édition hebdomadaire, $5). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, prélèvement fait de la commission allouée aux agents et aux maîtres de poste.

Enregistrez-Vous.

Quatre années de guerre, trois années de domination militaire, quatre années d'un régime radical cent fois pire que la loi martiale, constituent une période de onze années qui comptent comme un rude temps d'épreuve dans l'existence d'une génération. Le temps de cette épreuve est-il passé et de meilleurs jours vont-ils succéder aux jours de deuil et d'asservissement que nous venons de traverser? Telle est la question qui se pose naturellement à l'esprit en prévision de l'élection de novembre. Elle dépend uniquement de la volonté des électeurs de la résoudre dans un sens ou dans l'autre. Le sort du peuple de la Louisiane est dans ses mains.

Nous avons démontré par des chiffres incontestables, tirés des élections précédentes, que les républicains sont moins nombreux que les conservateurs. Malgré les fraudes innombrables commises en 1870, les républicains ont à peine pu donner 68,000 voix à leurs candidats, tandis que les démocrates avaient donné, en 1868, 81,000 voix à Seymour et à Blair.

Il y a lieu d'espérer que toutes les tentatives de fraudes, dans l'élection de novembre 1872, pourront être contrecarrées. La victoire n'appartiendra donc qu'au nombre.

Les noirs, nous le savons, sont admirablement organisés par le parti de Grant, et il sera difficile d'en détacher un nombre plus qu'insignifiant de la ligne radicale dans laquelle ils sont enrôlés. Mais, en admettant qu'ils votent tous pour Grant et pour les candidats d'Etat radicaux, nous sommes fermement convaincus que l'Etat peut, néanmoins, être emporté pour Greeley et Brown et pour la liste de la fusion.

Mais il faut pour cela que les conservateurs s'organisent aussi bien que leurs adversaires et qu'ils se mettent tous en mesure de pouvoir voter. Voilà pourquoi nous leur disons "Enregistrez-vous". Nous savons qu'un grand nombre d'entr'eux ne se sont pas fait enregistrer en 1870, en ville ou dans les campagnes. Ils pensaient alors, qu'il était inutile pour eux de se déranger parce qu'ils considéraient la partie comme perdue d'avance. Ce raisonnement qui est toujours mauvais, n'a plus sa raison d'être aujourd'hui.

Avec la fusion les chances sont de notre côté si nous mettons toutes nos forces en ligne dans la lutte électorale. L'indifférence ou la négligence à remplir les devoirs civiques dans les circonstances actuelles, serait très coupable; car ne pas voter serait voter pour l'ennemi. Si, dans l'élection de la Caroline du Nord, il y a eu 2,000 conservateurs qui ont négligé de voter, ces citoyens peuvent se regarder comme responsables de l'élection du candidat radical.

Il est du devoir des citoyens, non seulement de se faire enregistrer et de faire enregistrer leurs amis, mais encore de faire rayer des listes tous les noms qui, à leur connaissance, ne ... des électeurs [illegible]. Il faut que le parti rivaliste [illegible] radical s'il veut l'emporter [illegible].

Nous [illegible] d'exiger à un [illegible] des certificats [illegible] les membres et de [illegible] de ceux-ci d'exercer leur [illegible] faire enregistrer leurs amis. [illegible] dire doit être partout "enregistrez-vous".

Avis.

A dater du 1er septembre 1871, le tarif suivant a été adopté par les presses suivantes:

TAUX DE COMPRESSION.

Pour les ports étrangers	70c par balle
Pour les ports des côtes	60c

FRAIS QUE PAIENT LES EXPEDITEURS.

Charroi au bâtiment	25c par balle
Couverture de connaissance d'échantillons	15c
Couverture d'échantillons avec preiats d'expéditeurs	5c
Cercles extra	20c
Le coton doit être enlevé immédiatement après la presse, le navire devant être prêt à recevoir dans les trois jours	
Si le coton n'est pas enlevé d'un ordre immédiatement après qu'il aura été reçu, et le navire arrivé pas prêt dans les trois jours, emmagasinage et main d'oeuvre, par mois	10c par balle

PETITS NOMBRES.

Emmagasinage et main d'oeuvre pour les 2 premiers mois	25c par balle
Emmagasinage et main d'oeuvre pour les mois suivants	15c par balle

CHARROI EXTRA.

Sur coton renvoyé du navire en steamer, aux frais de l'expéditeur	[illegible] par balle
Main d'oeuvre	[illegible] par balle

Levee Steam Cotton Press Co., J. C. Denis, Président.

Orleans & Shippers,	[illegible]
Virginia & Mississippi,	[illegible]
Planters' Press,	Wm. [illegible]
Phoenix	[illegible]
Atlantic	[illegible] & Co.
Union	[illegible]
Commercial Press,	[illegible]
Natchez	[illegible]
Penn	[illegible]
Canal	[illegible]
Jackson	[illegible] & Co.
Fox mount	Chas. [illegible]
Alabama & Factors' Press,	[illegible]
[illegible] Press,	[illegible] & Co.
Louisiana	[illegible]
Merchants'	[illegible]
Crescent City & Fire Proof,	[illegible] & Co.
Yellow Press,	[illegible]
[illegible]	F. Cazenave & Co.
Kentucky Press,	Lyonnet & Campbell.

Dépôt de Moulins à Coton "Eagle" ET DE MACHINES DE TOUTE SORTE.

W. L. CUSHING.

Au No 61 de la rue St-Charles, coin Union, Nlle-Orléans.

Le plus grand et le meilleur assortiment de Machines de toute sorte qu'il y ait dans le Sud se trouve au Dépôt de Machines de W. L. Cushing, au No 61 de la rue St-Charles, Nouvelle-Orléans. [illegible]

Les Marchands de la Campagne qui voudraient agir comme agents de la maison obtiendront les commissions les plus libérales.

Aux dernières Foires de l'Etat, les Prix suivants ... ont été obtenus par les machines vendues par W. L. Cushing:

Médaille en or pour la meilleure Machine à Vapeur, Stationnaire.

Médaille en or pour les meilleurs Moulins à Scie.

Médaille en or pour le meilleur Evaporateur de Sucre.

Premier Prix pour les meilleures Charpentes (Head Blocks) de Moulin à Scie.

Premier Prix pour la meilleure Machine à Faucher.

Premier Prix pour le meilleur Moulin à Maïs.

Premier Prix pour le meilleur Moulin à Coton.

Premier Prix pour la meilleure Presse à Coton.

Premier Prix pour la meilleure Vis à Coton de Newell.

[illegible]

Le soussigné a seul le droit de vendre les machines suivantes, qu'on ne trouve que chez lui: [illegible]

Toutes ces machines et vendues aux prix de fabrique.

MOULIN A COTON "EAGLE" PERFECTIONNÉ.

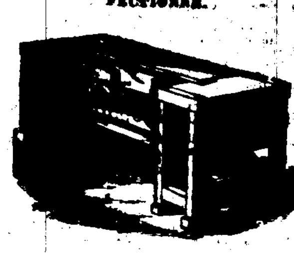

Il est supérieur à tous les autres: il fonctionne plus vite, plus légèrement, et donne un meilleur coton. Tous ceux qui l'emploient le préfèrent aux autres moulins. [illegible]

— PRIX —

Les ordres doivent être adressés à W. L. CUSHING, Seul agent dans les Etats du Sud, Au No 61 de la rue St-Charles.

MOULINS A CANNES A SUCRE, DU SUD, A LOUISVILLE.

Ces Moulins, si avantageusement connus, sont vendus, depuis cinq ans, aux planteurs du Sud, qui en ont toujours été parfaitement satisfaits. [illegible]

W. L. CUSHING.

Cher monsieur—J'ai acheté de vous, depuis quatre ans, pour mon ancienne maison de C. H. Mouton, [illegible]

A. A. MOUTON.

Le certificat suivant est d'un des meilleurs en sucre du pays: J'ai employé, depuis deux ans, un moulin à cannes de Louisville,—lettre F ou No 5—à vapeur, acheté de W. L. Cushing. Il est solide, durable et peut faire tout ce que promet l'agent. J'en suis très content et peux le recommander, en toute confiance, aux planteurs qui ont besoin d'un bon moulin à cannes à sucre.

P. E. BEAUVAIS.

Ayant conclu des arrangements pour un fort stock des moulins de Louisville à cannes à sucre, tous les ordres seront promptement remplis. W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St-Charles.

CHAUDIÈRES A SUCRE EN FER DU TENNESSEE.

Ces chaudières à sucre sont faites avec le meilleur Fer du Tennessee et ont donné la plus entière satisfaction. Les prix en sont plus bas que ceux des Chaudières à sucre de toute autre fabrique. Toutes grandeurs à vendre par W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St-Charles

EAGLE SUGAR MILLS.

(Moulins Eagle à Cannes à Sucre.)

Ces Moulins se vendent depuis douze ans; ils ne se sont pas dérangés une seule fois. [illegible]

W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St-Charles.

EVAPORATEURS DU SUD, DE SCANTLIN.

Le nouvel Evaporateur du Sud, fait avec le perfectionnement de Scantlin, [illegible]

W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St-Charles.

STEDMAN'S NEWELL COTTON SCREW

(Vis Newell à Coton, de Stedman.)

[illegible]

W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St-Charles.

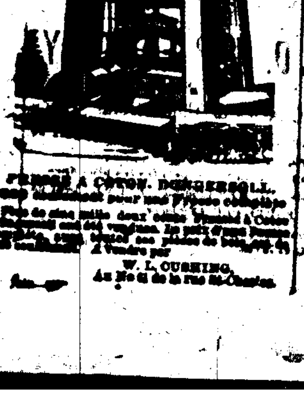

PRESSE A COTON, BORGHESE[illegible]

[illegible]

W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St-Charles.

58, RUE DU CAMP, 58. FAIRBANKS & CO.

[illegible]

Feutre d'Irlande à Toits, NOUVEAU SYSTÈME DE TOITURES DE D. ANDERSON & SON.

[illegible]

GEO. MERZ, BRASSERIE DU VIEUX CANAL.

[illegible]

Sucres, Mélasses et Sirops.

[illegible] A. THOMSON & CO.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

(Au coin des rues Canal et Camp.)

DOUZIÈME ETAT ANNUEL, 1871

[illegible]

Bureaux de la Compagnie "Sun" d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, NO. 81 DE LA RUE DU CAMP.

SEIZIÈME ETAT ANNUEL.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

[illegible]

ASSURANCES. Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

[illegible]

VINGT-TROISIÈME ETAT ANNUEL —DE LA— Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant. (CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.)

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE.

[illegible]

UNITED STATES OF AMERICA. State of Louisiana, City of New Orleans.

[illegible]

ARTICLE III.

[illegible]

Bureaux de la Succursale en Louisiane DE LA COMPAGNIE MOUND CITY D'Assurance Mutuelle de la Vie, A ST-LOUIS, MISSOURI.

[illegible]

To the Public and Tax-Payers. JOHN T. DUFOUR.

[illegible]

BUREAUX DE LA Compagnie d'Assurance Atlantic DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible]

THE NEW ORLEANS BEE.

DUFOUR & LIMET, Publishers.

OFFICE—No. 73, CHARTRES STREET.

[illegible]

STEAMSHIPS. For New York.

[illegible]

For New York Direct.

[illegible]

RAILROADS. New Orleans, Mobile and Texas Railroad.

[illegible]

New Orleans, Mobile and Texas Railroad. LOUISIANA DIVISION.

[illegible]

Pontchartrain Railway.

[illegible]

MARRIAGE.

[illegible]

For Rent.

[illegible]

For Sale.

[illegible]

CASSIDY & MILLER.

[illegible]

FOUNDRY.

[illegible]

Jos. Ollie. Jas. J. Legeai.

OLLIE & LEGEAI, COLLECTORS.

Office No 56, Exchange Alley.

Particular attention paid to all bills left with us for collection, at a moderate charge.

[illegible]

Amateurs' Central Depot. F. CHARLEVILLE.

[illegible]

JULIUS LOEFFLER.

[illegible]

Sugar, Molasses and Syrups.

[illegible]

Just Published. 200th Edition. MANHOOD.

[illegible]

Steam Variety Wood Works.

[illegible]

Shakespeare Foundry.

[illegible]

GEO. MERZ. OLD BASIN BREWERY.

[illegible]

All Humbugs Set Aside!

[illegible]

Dr. CHAS. E. KELLS.

[illegible]

Tennessee Sugar Kettles.

[illegible]

Office Louisiana Branch MOUND CITY Life Mutual Insurance Company OF ST. LOUIS, MO.

[illegible]

E. DECHAMPS.

[illegible]

French Wines and Brandies.

Fruits in Brandy, Fruits in their Juice.

[illegible]

The Crescent City Illustrated.

CONTAINING THE COMMERCIAL, SOCIAL, POLITICAL AND GENERAL HISTORY OF NEW ORLEANS,

BIOGRAPHICAL SKETCHES OF ITS DISTINGUISHED CITIZENS, Together with A Map and a General Business Guide.

[illegible]

MONEY CANNOT BUY IT! FOR SIGHT IS PRICELESS!

IF YOU VALUE YOUR EYESIGHT USE THESE PERFECT LENSES, Ground from Minute Crystal Pebbles, [illegible]

MANUFACTURED BY J. E. SPENCER & CO., OPTICIANS, NEW YORK.

[illegible]

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS, 104 CANAL STREET.

[illegible] ANNUAL STATEMENT.

[illegible]

Office of the Sun Mutual Insurance Company of New Orleans.

[illegible]

Louisiana Mutual Insurance Company.

[illegible] ANNUAL STATEMENT.

[illegible]

CHAS. BRIGGS, President.

[illegible]

Crescent Mutual Insurance Co.

NEW ORLEANS, May [illegible], 1872.

[illegible]

THOS. A. ADAMS, President.

[illegible]

New Orleans Mutual Insurance Company. CORNER CANAL AND CAMP STREET.

[illegible]

HILL'S EXTRA GOLD PENS.

FACTORY.

[illegible]